PROGRAMME FRANCO-SLOVENE DE COOPERATION SCIENTIFIQUE "PROTEUS"

Procès verbal de la 15^{ème} réunion du Comité Mixte de Sélection du Programme PROTEUS

Dans le cadre de l'Accord de coopération culturelle, éducative, scientifique et technique entre le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement de la République de Slovénie signé à Ljubljana le 6 novembre 1992 et en référence à la réunion qui s'est tenue à Ljubljana le 30 juin 1994, la 15ième réunion du comité de sélection des projets "PROTEUS" s'est tenue à Ljubljana le 12 décembre 2007.

Les délégations française et slovène, dont la composition est jointe en annexes 1 et 2, ont procédé à la sélection des projets présentés en réponse à l'appel à propositions de projets pour l'année 2009.

Les deux parties rappellent que le programme PROTEUS repose sur un appel à propositions lancé auprès des communautés scientifiques de chacun des deux pays. Tous les projets présentés dans les formes et délais requis en réponse à cet appel à propositions ont fait, dans les deux pays, l'objet d'une évaluation scientifique.

L'ensemble des dossiers de première année a été soumis à l'examen du comité de sélection qui a retenu 18 projets de première année en fonction de leur intérêt scientifique, des priorités de la coopération scientifique entre les deux pays et des moyens financiers de chacune des parties. Cette liste figure en annexe 3-A.

L'ensemble des 16 projets de première année sont reconduits en deuxième année et figurent en annexe 3-B.

Les deux parties conviennent pour le programme « PROTEUS » des modalités administratives et financières détaillées en annexe 4.

Elles confirment toute l'importance qu'elles attachent à la diffusion des résultats par des publications communes et souhaitent favoriser dans la mesure du possible la mobilité de jeunes scientifiques dans le cadre de ces projets. Elles expriment le voeu que les collaborations puissent se poursuivre dans le cadre des programmes européens ou internationaux, ou en relation avec les secteurs économique et industriel.

Afin de faciliter la création de réseaux européens de recherche, les deux parties sont convenues d'encourager les équipes, à soumettre leur projet dans le cadre de plusieurs programmes bilatéraux.

Enfin les deux parties sont convenues de procéder à la mise en œuvre d'une évaluation conjointe du programme PROTEUS depuis sa création en 1995.

Elles étudient la possibilité d'organiser en 2009 une rencontre pour renforcer les échanges entre les deux pays, concernant les stratégies nationales dans le domaine de la recherche et du développement.

Le calendrier relatif à l'appel à propositions 2009 est détaillé en annexe 5.

Fait à Ljubljana, le 12 décembre 2008.

Le chef de la délégation slovène

Le chef de la délégation française

Dominique GESLIN

Uh

Peter VOLASKO

DÉLÉGATION FRANÇAISE

M. Dominique **GESLIN** Chef de la délégation française

Conseiller de coopération et d'action culturelle,

Ambassade de France en Slovénie

Mme Elisabeth **LEGRAND** Chargée de mission,

Direction des relations internationales et de la

coopération,

Ministère de l'enseignement superieur et de la

recherche

M. Robert **GARDETTE** Expert,

Direction general de la recherche et d'innovation,

Ministère de l'enseignement superieur et de la

recherche

Mlle Mounia GICQUEL Attaché pour la science et la technologie,

Ambassade de France en Slovénie

DÉLÉGATION SLOVÈNE

Ministère de l'enseignement supérieur, de la science et de la technologie

M. Peter VOLASKO Directeur,

Bureau de la coopération internationale et des affaires

européennes

M. Marko **PERDIH** Directeur,

Direction de l'enseignement supérieur et de la science,

M. Bojan JENKO Direction de l'enseignement supérieur et de la science,

M. Aleš **MIHELIČ** Directeur

Direction de la technologie

M. Miloš **KURET** Direction de la societé de l'information

Mme Alenka KOCJAN Directrice, Département de la coopération bilatérale,

Agence de recherche de Slovénie

Mme Katarina SERŠEN Département de la coopération international

ANNEXE 3 A

Projets retenus au titre du Programme PROTEUS 1^{ème} année

PORTEUR SLOVENE DU PROJET	PORTEUR FRANCAIS DU PROJET	NOMBRE DE VOYAGES	NOMBRE DE JOURNÉES DE SÉJOUR
Marko MARHL	Etienne ROUX	2	12
Damijan MIKLAVČIČ	Lluis L. MIR	2	12
Darko MAKOVEC	Nadine MILLOT	2	12
Brane ŠIROK	Regiane FORTES PATELLA	2	12
Franc FORSTNERIČ	Alexandre SUKHOV	2	12
Božidar ŠARLER	Miha ZALOŽNIK	2	12
Denis ARČON	Christopher Paul EWELS	2	12
Riste ŠKREKOVSKI	Frederic HAWET	2	12
Janez ŠČANČAR	Gaetane LESPES	2	12
Andrej ČOKL	Michel RENOU	2	12
Igor KLEP	Markus SCHWEIGHOFER	2	12
Marija BEŠTER ROGAČ	Serge DURAND VIDAL	2	12
Nenad GUBELJAK	Guy PLUVINAGE	2	12
Sergio CABELLO JUSTO	Eric Collin de VERDIERE	2	12
Barbara LAMPIČ	Regis BRAUCHER	2	12
Martin KLANJŠEK	Claude BERTIHIER	2	12
Marko DEBELJAK	Florence LEPRINCE	2	12
Tomaž ERJAVEC	Patrice POGNAN	2	12

ANNEXE 3 B

Projets retenus au titre du Programme PROTEUS 2^{ère} année

z annec				
PORTEUR SLOVENE DU PROJET	PORTEUR FRANCAIS DU PROJET	NOMBRE DE VOYAGES	NOMBRE DE JOURNÉES DE SÉJOUR	
Philippe AUDRA	Tadej SLABE	2	12	
Michel MOLLARD	Sandi KLAVŽAR	2	12	
Marianne BALAT - PICHELIN	Alenka VESEL	2	12	
Laure LATRUFFE	Stefan BOJNEC	1	6	
Justin TEISSIE	Gregor SERŠA	2	12	
Jean-Marc JELTSCH	Jemej JAKŠE	2	12	
Grazina FAURE	Igor KRIŽAJ	1	6	
Gilles ROUSSEL	Marjan MERNIK	2	12	
Freddy GABORIAU	Miran MOZETIČ	2	12	
Evelyne BENOIT	Robert FRANGEŽ	2	12	
Eastelle GAUTHIER	Janez DULAR	2	12	
Emmanuel TRIZAC	Jure DOBNIKAR	2	12	
David HEWSON	Damjan ZAZULA	2	12	
Chantal ZABUS	Igor MAVER	2	12	
Andre NONAT	Franc ŠVEGL	2	12	
Alain-Claude ROUDOT	Avrelija CENCIČ	2	12	

MODALITÉS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES DU PROGRAMME D'ACTIONS INTÉGRÉES PROTEUS

La partie Slovène prendra à sa charge les voyages vers la France des chercheurs slovènes jusqu'à leur destination finale et les frais de séjour en Slovénie des chercheurs français. Jusqu'à un mois de séjour, il sera remis aux chercheurs français le per diem correspondant au montant publié dans le Journal Officiel de la République de Slovénie (21,39 €). Ils bénéficieront en outre de la prise en charge des frais d'hébergement.

La partie française prendra à sa charge les voyages vers la Slovénie des chercheurs français jusqu'à leur destination finale et les frais de séjour en France des chercheurs slovènes. Il sera remis à ces derniers 110 € par jour incluant les déplacements professionnels intérieurs.

Chaque échange dans le cadre de ce programme est soumis à l'obligation pour le chercheur d'adhérer à un régime d'assurance permettant de couvrir d'éventuels accidents et frais médicaux dans le pays d'accueil.

Pour la partie française, ÉGIDE assurera la gestion des voyages des Français et des séjours des Slovènes selon des modalités qui seront communiquées par lui aux chercheurs français. Les chercheurs slovènes prépareront directement leur mission avec l'institution française partenaire.

Pour la partie slovène, l'ARRS (Agence publique pour l'activité de recherche de la République de Slovénie) attribuera des subventions aux institutions slovènes concernées, celles-ci assureront la gestion des voyages des chercheurs slovènes et des séjours des chercheurs français; les chercheurs français prépareront directement leur mission en relation avec l'institution slovène partenaire; celle-ci leur versera leurs frais de séjour.

CALENDRIER 2009

- Décembre 2008 : notification des résultats aux lauréats
- 1^{er} janvier 2009 : début de mise en oeuvre des projets
- Février 2009 : lancement de l'appel d'offres pour 20010-2011
- 15 mai 2009 : clôture de l'appel d'offres
- Vendredi 4 décembre 2009 : réunion en France du comité mixte de sélection